CERTIFICAT MEDICAL

Non-contre-indication à la pratique de la danse

SAISON 2026 / 2027

Ainsidanse Franqueville

L'école de danse **Ainsidanse Franqueville** est affiliée à la Fédération Française de Danse. Les licenciés bénéficient automatiquement d'une assurance « Responsabilité Civile » et « Dommages résultant d'accidents corporels », et d'une assistance Mondial Assistance en cas d'événement grave.

Obligations médicales Certificat médical

La Fédération Française de Danse prend acte de la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 et des textes d'application, notamment sur le point du certificat médical assorti de l'auto-questionnaire annuel de santé.

Le pratiquant doit compléter un auto-questionnaire de santé pour faire obtenir ou renouveler sa licence

► Cet auto-questionnaire fonctionne sur la bonne foi des informations fournies par le pratiquant. Il ne doit pas être remis au responsable d'**Ainsidanse Franqueville** mais doit être gardé toute la saison par le pratiquant.

► Dans le cas où toutes les réponses sont négatives aux rubriques de l'auto-questionnaire de santé, l'adhérent majeur doit remettre la déclaration sur l'honneur de la non-contre-indication (à la pratique de la danse) au responsable d'**Ainsidanse Franqueville**.

► Lorsque l'adhérent majeur n'est pas en mesure d'attester avoir répondu "non" à toutes les rubriques de l'auto-questionnaire de santé, celui-ci doit remettre au responsable d'**Ainsidanse Franqueville** un certificat médical, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée **datant de moins de 6 mois**.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e), ……..,

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné

Mme / Mr ……..,

Né(e) le ……,

Et avoir constaté, ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la pratique de la danse sportive en loisir.

Certificat fait pour servie et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé(e) et remis en mains propres

Le ……à ……

Signature et cachet du Médecin